

Municipalité de Sainte-Béatrix

861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC) J0K 1Y0
Téléphone : (450) 883-2245 Télécopieur : (450) 883-1772

AVIS PUBLIC DE CONSULTATION ÉCRITE

(En remplacement d'une assemblée publique de consultation concernant le projet de règlement #648-2021)

Aux personnes intéressées par le projet de règlement #648-2021 modifiant le règlement de zonage #526-2012 afin de préciser la méthode de calcul de la hauteur d'un bâtiment en étage et d'ajouter une hauteur maximale en mètres.

Avis public est donné que, dans le contexte de la pandémie du COVID-19 (coronavirus), l'arrêté ministériel 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 22 mars 2020 propose une procédure alternative aux procédures faisant partie du processus décisionnel municipal qui impliquent le déplacement ou le rassemblement de citoyens.

Est donné par les présentes, par le soussigné :

Qu'une consultation écrite se tiendra du jeudi 7 octobre 2021, au jeudi 21 octobre 2021, concernant le projet de règlement #648-2021, modifiant le règlement de zonage #526-2012 afin de préciser la méthode de calcul de la hauteur d'un bâtiment en étage et d'ajouter une hauteur maximale en mètres.

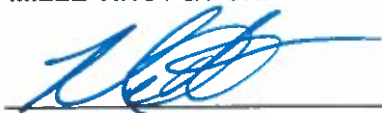
Que le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Béatrix a adopté le projet de règlement # 648-2021 lors d'une séance du conseil, tenue le 4 octobre 2021, au Pavillon du Village.

Que toute personne intéressée pourra transmettre ses observations par écrit à la Municipalité avant 16h30, le jeudi 21 octobre 2021, soit par la poste, par dépôt dans la boîte prévue à cette fin aux bureaux municipaux ou par courriel à : direction@stebeatix.com

Ce projet de règlement peut être consulté aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux et sur le site internet de la municipalité : <https://www.sainte-beatrix.com/recherche?q=avis>

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

DONNÉ À SAINTE-BÉATRIX, CE SEPTIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DE L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN.

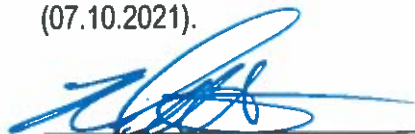


Mélissa Charette
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Mélissa Charette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Béatrix, certifie solennellement que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le septième jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt et un (07.10.2021).

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7^e jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt et un (07.10.2021).



Mélissa Charette
Directrice générale et secrétaire-trésorière